



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Communiqué

BOYCOTT DU CHS PARIS-EMMERAINVILLE

La CGT – qui détient quatre sièges sur cinq – a décidé de boycotter avec la CFDT le CHS Paris-Emmerainville qui devait se tenir le jeudi 25 novembre.

Il est à noter que ce genre de manifestation est rarissime, l'intérêt des agents nous menant à siéger systématiquement afin de défendre point par point ce qui relève des questions d'hygiène et de sécurité, et d'organisation du travail, même lorsque de fortes divergences existent avec l'Administration.

Néanmoins, au regard du dossier qui nous a été transmis, nous n'avons pu que constater qu'aucun des engagements pris lors du précédent CHS du 19 mai concernant le Siège n'ont été tenus. Aucune information ne nous a été transmise sur les points suivants :

- l'état d'avancement du projet de regroupement sur deux sites de l'ensemble des agents du Siège et d'une partie de l'administration des monuments parisiens
- le choix du cabinet spécialisé qui devait assister la direction dans sa recherche sur l'évaluation des besoins
- les travaux du comité de pilotage qui devait être créé,
- l'audit sur la surface et les ambiances de travail à l'hôtel de Sully.

Nous continuons donc à dénoncer le manque de réflexion et de concertation quant aux décisions prises. Nous exigeons également que soient présentés simultanément le déménagement de certains services, l'aménagement du site Porte des Lilas ainsi que le projet de réaménagement pour l'hôtel de Sully.

Par ailleurs, la CGT et la CFDT ont dénoncé un état de souffrance des agents du Siège. Depuis cet été, la CGT est intervenue auprès du président du CHS ministériel et a fait en sorte que les agents qui le souhaitent, puissent rencontrer la médecine de prévention du Ministère. Le médecin coordonnateur, Odette Tencer et le docteur Claire Nodarian ont clairement reconnu et identifié un état de souffrance chez les agents ayant entrepris cette démarche.

Le CHS a été reconvoqué pour le vendredi 4 décembre. Ce délais doit permettre à l'établissement de respecter les engagements pris en mai dernier et d'aborder ce CHS dans un autre contexte puisque, par ailleurs, la pétition sur le déménagement et la souffrance au travail, massivement signée par les agents du Siège, sera prochainement remise au ministre

Nous vous invitons à prendre contact auprès de vos représentants :

- Jean-Elie Strappini : 01 40 15 51 70
- Elisabeth Mayeur : 06 46 32 60 58
- Sophie Méreau : 06 15 77 13 46
- Francine Pin : 01 44 61 20 34

Paris, le 26 novembre 2009